

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 50 (1916)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Mars 1916.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement : fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste : fr. 2.60 pour la Suisse,

fr. 3.50 pour l'étranger

LES PROGRÈS DE LA GLACIOLOGIE

(SUITE ET FIN)

Au Furcil dans la tranche de l'immense dépôt coupé par l'Areuse, on voit fort bien la moraine jurassique superposée à l'autre. Lorsqu'on chemine de la Petite-Soux au Champ-du-Moulin, on est frappé tout d'abord par cette étonnante profusion de diluvium alpin dont les blocs de Derrière-Chéseaux faisaient partie. On rencontre le ravin tombant sur le Bord de la Balaine, et brusquement la composition du sol change du tout au tout; on se trouve sur le champ morainique du Creux-du-Van.

Que de fois j'ai fait, avec quelque compagnon de course, la gageure que, le ravin franchi, il ne lui serait plus possible de recueillir un morceau de granit gros comme une noisette. Un kilomètre plus loin se dessine un second ravin, celui qui prolonge le Chable-de-l'Eau, et aussitôt le matériel alpin reparait avec autant d'abondance qu'auparavant.

Cet énorme dépôt de matériel jurassique qui de la Ferme-Robert descend en gradins jusqu'au Saut de Brot, Du Basquier le prenait pour un éboullement descendu du Creux-du-Van. (Bull. Soc. des Sc. nat. de Neuchâtel, t. XXXII, p. 26). M. le Dr H. Schardt et moi nous avons adopté cette hypothèse lorsque nous travaillions à la Carte géologique des Gorges de l'Areuse au 1:15000. Dès lors, les nombreuses excursions que nous avons faites sur ce terrain, la constatation notamment de l'existence encore bien nette des deux moraines latérales qui précèdent cette vaste zone frontale, nous ont convaincus qu'il ne s'agit là que d'un champ purement morainique et qu'aucun éboullement important n'a pris part à sa formation. Si ce champ morainique paraît plus bouleversé et plus confus qu'il n'est de règle, c'est qu'il s'est déposé sur une pente si déclive et sur un substratum si inconsistant (l'ancienne moraine alpine de nature argileuse) d'ailleurs sapé à sa base par l'Areuse, que des glissements subséquents en ont altéré à plusieurs reprises l'ordonnance primitive.

Quoi qu'il en soit, c'est ce vaste complexe s'étendant en largeur de la Ferme-Robert à Brot-dessous et, suivant le thalweg, du Furcil à l'aval du Saut de Brot, formé par la moraine alpine, supportant le champ morainique du Creux-du-Van, qui a barré durant des siècles le Val-de-Travers en le transformant en un lac. L'existence de ce lac est attestée par une foule de faits, entre autres par la surface si aplanie du vallou, par la couche de craie lacustre rem-

plie de coquilles d'eau douce qu'il a déposée et surtout par les magnifiques formations de delta qui s'y sont édifiées et dont les plus remarquables sont celle du Sucre au nord du viaduc de Couvet, celle du Bied au sud de Môtiers et celle du Buttes à Fleurier.

La fin des temps glaciaires a été marquée par une recrudescence des éboulements. La glace était nombre de massifs rocheux qu'elle a laissés en équilibre instable après sa disparition. Si nous nous refusons à admettre celui du Creux-du-Van, cela ne signifie pas que d'autres ne se soient pas produits dans le Val-de-Travers. Le plus remarquable est celui qui, descendu de la Côte des Chaumes, a recouvert toute la contrée de Brépunel, du Champ du Moulin-dessus et de la Verrière. Il a protégé comme d'une carapace la moraine alpine et consolidé le barrage qui a longtemps maintenu au Champ du Moulin, de Cuchemanteau au Saut de Brot, le lac le plus agreste qu'ait sans doute jamais possédé le Jura.

Les dernières glaces du Creux-du-Van auront sans doute disparu peu après le stade de Damm.

* * *

La circonvallation morainique du glacier de récurrence forme une vaste ellipse dont le grand axe, orienté Sud-Ouest Nord-Est, mesure 5 kilomètres. Elle circonscrit une aire de 12 kilomètres carrés dont la pente générale a la direction Nord-Sud et tend vers Boudry. Or, tandis qu'en amont, vers Cotendart, les moraines sont intactes, en aval, aux abords de Boudry, elles apparaissent plus ou moins rasées. D'autre part, sur le prolongement de la pente, juste vis-à-vis de ces moraines rasées, on observe à Chanélar et au Botat près de Cortaillod, des dépôts fluvio-glaciaires à facies de delta torrentiel. Ils ne peuvent être attribués qu'aux cours d'eau descendus du champ morainique et affluant dans un lac. Un temps, j'ai cru, avec M. le D^r H. Schardt, que ce lac n'était autre que celui de Neuchâtel, mais relevé à la cote de 480 mètres, comme il le fut à l'époque post-glaciaire, par l'effet du barrage morainique de Wangen et qui, démesurément agrandi, s'étendait de Soleure au Mormont. Mais un examen plus attentif de la contrée me force à revenir de cette opinion. Le delta du Botat dépassait 510 mètres d'altitude; jamais le lac de Neuchâtel ne s'est élevé pareillement. Il faut que celui dans lequel se sont déposés les graviers de ces deltas ait eu une autre origine. J'en reviens donc à l'idée du D^r Ch. Vouga qui supposait l'existence d'une de ces lagunes, plus ou moins stables, flanquant souvent les glaciers peu inclinés, comme l'était encore celui du Rhône à ce moment.

Des intercalations de couches sableuses et marneuses, dont l'une de deux mètres d'épaisseur, dans le delta de Chanélar, montrent que le niveau de la lagune s'élevait parfois assez pour arrêter plus en amont le dépôt des galets. D'une existence éphémère, elle a cependant duré assez longtemps pour qu'un ruissellement intense ait pu y accumuler les 10 à 12 mètres de graviers du Botat, voire les 50 mètres de Chanélar entassés d'ailleurs à une altitude moindre.

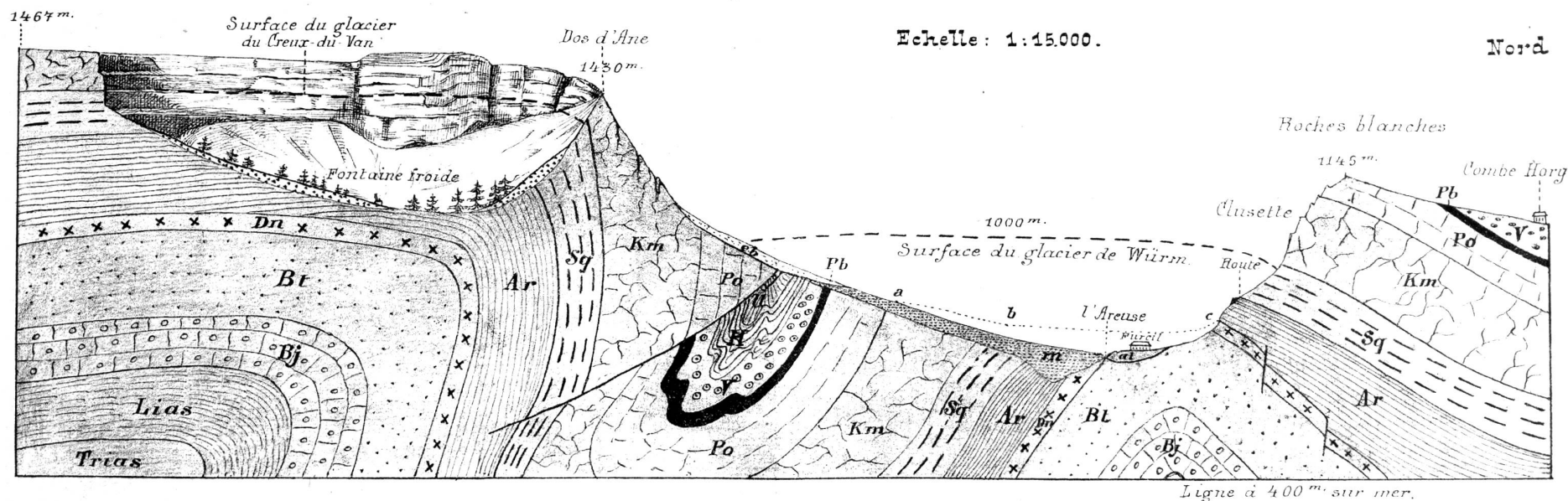
Quant au glacier de récurrence du Val-de-Ruz, il a laissé des vestiges moins nets que celui du Val-de-Travers et n'a du reste pas encore fait l'objet de recherches suffisantes. Quelques courses sur le terrain m'ont conduit à admettre que le diluvium de Coffrane et notamment les sablières du Crêt de Saulières doivent être attribués à l'ensemble de ses moraines frontales.

PROFIL RECTILIGNE PASSANT PAR LE POINT CULMINANT DU CREUX-DU-VAN (1467^m) ET L'USINE DU FURCIL

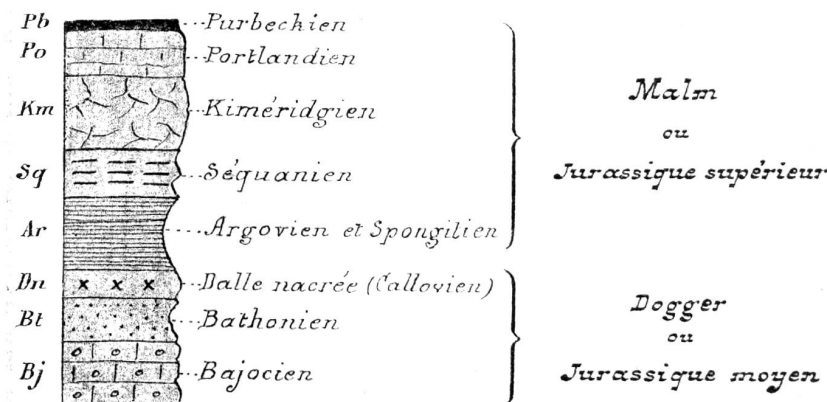
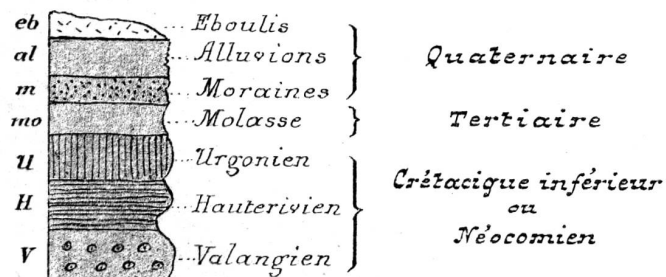
MONTRANT LE NIVEAU DU GLACIER DE WÜRM AU MOMENT DE SA PLUS GRANDE EXTENSION

Sud

abc = Niveau de la moraine à l'époque où existait le lac du Val-de-Travers.



— LÉGENDE —



S'arriver même à croire que ce glacier a dû un certain temps franchir le seuil peu élevé de la forêt de Besenx et pousser une langue dans la direction du Creusillet et de Besenx. Il aurait laissé comme témoins ultimes de cette avancée les deux belles moraines de Montillet entre Auvernier et Besenx et du Gibet sur Serrières. Les Gorges du Seyon formaient un couloir trop étroit pour que la langue qui s'y engageait pût descendre jusqu'au Vignoble. L'ablation ne lui a permis d'atteindre le Vauseyon que dans quelques cours instants de crue.

Aug. Dubois.

UNE STATION D'ANÉMONE PULSATILLE COMPROMISE

Par suite de la réouverture de la carrière romaine à la Raisse, une grande partie des plantes d'anémones pulsatilles de cette station avaient été détruites et recouvertes par des remblais. Il ne restait que quatre touffes, mais vigoureuses et magnifiques, donnant chacune 5 à 8 fleurs dont la graine mûrissait parfaitement. Comme elle germe très lentement et que les plantes mettent plusieurs années à se développer, il m'a été impossible jusqu'ici de savoir si la station s'agrandira de ce fait, mais je m'efforce de faire à ce sujet des observations chaque année, évitant de cueillir les fleurs.

Or, il y a deux ans, je fus frappé du fait que des boutons, qui se forment au ras du sol, semblaient avoir été détruits volontairement. L'année passée, ce fut pire encore; presque tous les boutons, parvenus à la grosseur d'une noix et qui montraient déjà le bout de leurs pétales violets, furent évidés et les débris semés autour de la plante; anthères, pistils, pétales et calices fanés jonchaient la terre lorsque je voulus montrer à un clubiste ces magnifiques fleurs dans le lieu qui les avait vu naître. Nous jugeâmes qu'il s'agissait d'un acte de vandalisme et, pour ma part, je regrettais autant les graines que les fleurs; mais je me promis bien de mettre les plantes en sûreté.

L'automne passé, je me rendis donc seul à la Raisse, muni d'un outil. Avec un soin extrême, j'arrachai trois des énormes touffes d'anémones, de façon à ce que la terre environnant les plantes ne s'en détachât pas. Je les portai à quelques centaines de mètres et les plantai dans des creux que je fis également avec soin. Le nouvel emplacement est très difficilement accessible, extrêmement peu fréquenté et, chose essentielle, incultivable. Je me trouvais ainsi savoir seul la nouvelle station des Anémones pulsatilles dont j'espérais voir déjà les fleurs en Mars 1916 et dont je me promettais de semer sur place les graines que je pourrais récolter à mon aise à leur pleine maturité.

Hélas! - Aujourd'hui 11 Janvier j'eus l'idée d'aller voir mes plantes; je les retrouvai facilement grâce à leurs feuilles sèches persistantes, mais dans quel état? Tous les bourgeons, remarquablement avancés pour la saison, étaient évidés et leurs débris jonchaient la terre.

Je vous envoie, Monsieur le Rédacteur, une poignée de ces débris, ainsi qu'un bourgeon, l'un des rares qui ne fût pas détruit jusqu'au collet et que je coupai avec mon canif pour l'examiner à mon aise chez moi. Mon vandale est sûrement un animal, car je suis en état d'affirmer que personne n'a trouvé les anémones transplantées; même un botaniste eût passé par là sans soupçonner leur présence, tellement les plantes se dissimulaient bien dans

l'herbe sèche, et j'avais eu soin d'effacer toute trace de mes travaux. Je soupçonne des mulots ou des souris d'avoir commis ce crime de lèse-botanique; aussi, dès demain je leur servirai un copieux repas très tentant pour les rongeurs, mais qui sera le dernier qu'ils feront. J'espère, sans oser le croire, que quelque bourgeon donnera signe de vie ce printemps, mais je reste étonné qu'un animal recherche spécialement l'Anémone pulsatille, plante vénéneuse, pour en ronger les bourgeons, tandis que tout alentour on ne voit aucune trace de ses déprédations.

Armand Gaille,

Clubiste, Section Béroche.

LA FLORE NATURALISÉE DU LITTORAL NEUCHATELOIS

Dans les années qui s'écoulaient entre 1865 et 1870, jeune botaniste en herbe et futur jardinier passionné de son art, je courais vos routes en mal de plantes rares à dessécher pour ma minuscule collection qui devint plus tard un herbier. Le vieux baron de Buren vit un jour passer devant son domaine deux petits collégiens yverdonnois à l'allure modeste et timide qui se hissaient le long des murs, cherchant à accrocher des fleurs sur les crêtes et les aspérités des roches, les enfournant ensuite en hâte dans une petite boîte verte, comme s'ils avaient commis un crime. C'est qu'on avait dit que le baron n'aimait pas qu'on chassât sur ses terres et que les petits collégiens étaient particulièrement mal vus du très haut botaniste qui perchait en son manoir.

C'est un vieux docteur des Tuilières de Grandson, l'excellent médecin Ragin, qui nous renseignait et qui nous mit sur la piste des plantes rares à trouver le long de vos rives heureuses. Mon frère, devenu pasteur - hélas perdu dans les Allemagnes - ne s'intéressait à ces « mauvaises herbes » que de façon très médiocre et se contentait de me faire la courte échelle. Grimpe sur son épaule, je tirais avec amour et héroïsme la plante convoitée tout en glissant un coup d'œil du côté de Vaumarcus afin de constater que nous n'étions pas vus. Je dois dire que la boîte à botanique - que je conserve comme précieuse relique - était de si petites dimensions que l'excellent M. de Buren eût été enchanté de nous accueillir - je l'ai su depuis - comme de futurs collègues en Sinné.

Bref, la nouvelle que vous avez donnée dans votre numéro de Novembre m'a fait dresser l'oreille et m'a reporté à près d'un demi-siècle en arrière, à cette belle époque où les murs de soutènement de votre région côtière étaient de vrais réceptacles de plantes méridionales et prenaient à mes yeux de débutant un caractère de richesse qui en faisait un véritable Eden. C'est surtout la présence du Corydalis d'or qui m'enchantait et celle de la très curieuse fougère Ceterach. Le Thieracium aussi épatait mes yeux d'enfant, car nous avions à Yverdon, dans nos vieux remparts, un Thieracium (le ligusticum) qui faisait la joie de tous les botanistes. Celui de Vaumarcus, lui, étant tout à fait laineux, intriguait d'autant mes yeux d'enfant.

On m'a dit depuis lors qu'il est contraire à la science pure de contribuer par l'introduction d'espèces étrangères à apporter la confusion et la perturbation dans le domaine de la flore d'un pays. On a tonné contre les farceurs qui ont introduit le Pavot jaune (*Meconopsis*)

dans les forêts neuchâteloises. Pour moi, qui suis passionné de plantes et non féru de science, je vois la chose en jardinier et ne pense pas que le baron de Bûren qui a tant introduit ou cherché à introduire de plantes dans ses environs - d'accord en cela avec son maître et ami le grand botaniste Boissier - ait commis de crime. Au point de vue esthétique, il a même fait une belle et bonne action. Je me sens toujours plus heureux quand j'entrevois, le long des rives de nos lacs, des touffes de *Corydalis* d'or, parce que cela me reporte aux pays du soleil et me rappelle que le soleil est encore et malgré tout notre ami et notre hôte. Ce *Corydalis*, si vibrant et si éblouissant dans sa robe couleur de l'or, nous l'avons retrouvé dans les pierriers de l'Italie supérieure et c'est lui qui, sur les pentes où se battent actuellement les armées italo-autrichiennes, donne la note chaude et artistique qui est restée décalquée sur ma rétine.

Les plantes qu'on acclimata chez nous sont d'ailleurs très difficiles à introduire. Sur 100 espèces que des amateurs de ce sport ont essayées, il en est à peine une qui réussisse. Je dois à la vérité de dire que je n'ai que très rarement eu l'occasion moi-même de semer des plantes étrangères, ayant été retenu par l'objection que font à la chose quelques-uns de nos meilleurs botanistes. Mais j'ai pu constater que, des jardins que j'ai faits soit à Bourg-S^t Pierre, soit aux Rochers de Naye, il n'est guère que les pavots alpins et quelques composées qui se soient répandus alentour. Il faut, pour réussir à acclimater une espèce dans des endroits non cultivés, des conditions spéciales qu'on trouve rarement réunies. Je connais des amateurs qui ont vainement essayé des années durant d'acclimater des espèces étrangères dans des situations qui paraissent devoir leur convenir parfaitement et qui n'ont pas réussi.

À l'époque où le baron Albert de Bûren essayait ses introductions autour de Laumarçus et au Mont Aubert, Boissier, lui, acclimatait sur les rochers de son jardin botanique de Valeryes près Orbe la flore des montagnes d'Orient et d'Espagne ou du moins une très grande partie d'entre elle. Il y réussissait parfaitement, grâce aux soins qu'il prodiguait à ses cultures. Mais, quand il voulut s'attaquer à la nature et essayer d'introduire les plantes des montagnes exotiques - et même celles de nos Alpes - sur les rochers des Aiguilles de Baulmes et du Mont Surchet, ce fut une toute autre affaire et il ne reste plus, à l'heure qu'il est, de tous ses essais, que quelques pieds de *Rhododendrons*.

Mais le botaniste neuchâtelois paraît avoir été plus heureux, car il existe encore dans le Jura et le long des pentes du vignoble des stations de plantes étrangères qui intriguent les botanistes. En 1895, le baron H. de Bûren m'écrivait au sujet du Mont Aubert : « Mon père transportait souvent, soit à la montagne des Erres, soit sur la Roche du Mont Aubert, des plantes alpines ou autres, acclimatées dans son jardin. Je me rappellerai toujours du grand plaisir qu'il avait à retrouver quelques-uns de ses anciens élèves, qui s'étaient définitivement acclimatés sur ces hauteurs. Je ne dirai pas, ajoute-t-il, que cet enthousiasme était toujours partagé par les botanistes parcourant ces régions, surtout quand on leur expliquait l'origine de leur trouvaille. »

C'est à la suite de ces essais d'acclimatation qu'on trouve encore au Mont Aubert le *Hieracium aurantiacum*, l'*Hacquetia Epipactis*, le *Rhododendron* - dont il reste, dit-on, quelques rares exemplaires -, et quelques autres plantes qu'il serait intéressant d'étudier

et dont on ferait bien de publier la liste. Le Rameau de Sapin, qui a déjà à plusieurs reprises mentionné la chose, pourrait s'atteler à la besogne.⁽¹⁾

Il est un certain nombre de plantes qu'on peut considérer comme établies sur votre littoral et qui y ont sans aucun doute été introduites par le botaniste de Vaumarcus. Notons le *Gladium* aux environs de Concise, le *Corydalis lutea*, le *Ceterach* et le *Hieracium lanatum*. En est-il d'autres. Il serait intéressant de le savoir. Mais le *Matthiola valesiaca* a fini par disparaître.

Que les botanistes s'attachant plus spécialement à la systématique s'affusquent de ces procédés, cela se conçoit assez. Par contre, tous ceux que les questions de biologie attirent sont intéressés par cette lutte de nouvelles venues contre les anciennes habitantes. Le professeur Chodat me disait hier, à propos du Sardin botanique alpin de la *Linnaea* à Bourg-S^t-Pierre que nous venons de donner à son Laboratoire de Botanique de l'Université, qu'il désirait laisser les graines se semer naturellement afin de pouvoir étudier la question de la reproduction et de la vulgarisation des espèces étrangères dans les environs. Il est donc certain que si quelques botanistes opinant pour la condamnation du système, d'autres, qui ne sont pas les moindres, sont d'un avis contraire.

H. Correyon.

A PROPOS DU COLCHIQUE ET DU SAFRAN DE NOTRE JURA

Dans la relation qu'il fait de son excursion botanique au Niesen en 1558, le Bernois Benoît Aretius (B. Marti) indique, entre autres, que dans la région du Gerotler (Chasseral), la fleur du *Crocus* porte le nom de « Leifrat ».

M. le D^r H. Christ, qui donne ces renseignements dans un article fort intéressant du dernier « Rameau de Sapin », pense que Leifrat provient de levrette, nom sous lequel, d'après le botaniste Sachenal, les habitants de Porrentruy et de Bellelay désignaient, au XVIII^e siècle, le safran du printemps. Il se demande quel rapport peut bien exister entre cette jolie fleur et le chien lévrier et si ce nom pittoresque s'est conservé jusqu'à nos jours.

M. Aug. Dubois rappelle fort à propos que Schurmann, dans sa Biographie d'Abraham Gagnebin, (1851) nomme également levrette notre *Crocus vernus*.

Voici ce que nous en pensons.

1. Leifrat provient du mot laèvratte (appuyer très peu sur è) transcrit exactement en allemand. La ressemblance phonétique est parfaite. A notre connaissance, ce terme est employé, de nos jours encore, uniquement à la Montagne de Sagne (chaîne du Chasseral) où Aretius a très probablement appris à le connaître.

Dans tout le reste du Jura Bernois où le dialecte s'est en partie conservé, du Vallon de S^t-Imier (Somberval) à l'Ajoie (Porrentruy) et du Val Cerbi (Mervelier) à la Vallée du Doubs (Soubey), on dit lôvratte. A Tramelan-dessous, par exception, une consonne s'élimine et l'autre s'adoucit pour donner oviatte.

Il en est de même des régions limitrophes de la France où lôvratte est d'usage courant. Pourtant les variantes leuvratte (Stoban, près Belfort) et lôvrotte (Bournois sur le Doubs) ne sont pas rares.

2. L'étymologie est facile. Saèvratte, lôvratte, etc., dérivent de laèvre et de lôvre, qui signifient la veillée⁽²⁾.

Aller à « lôvre », c'est aller à la veillée, soit pour courtiser une jeune fille, soit encore pour passer ensemble la soirée en filant ou devisant. On s'éclairait autrefois au moyen d'un lumignon, d'une lôvratte (ou veilleuse).

Ce sens du mot lôvratte a presque totalement disparu.

3. En botanique, la lôvratte, c'est le colchique d'automne.

(1) Le Rameau de Sapin du 1^{er} Octobre 1900 indique qu'une liste des espèces acclimatées par M. A. de Büren avait été communiquée en 1869 à la session de la Société botanique de France, réunie à Pontarlier. Il serait intéressant de connaître cette liste-là. (Nous publierons cette liste prochainement. - Réd.)

(2) Dans « Le Patois neuchâtelois », Recueil de morceaux en prose et en vers, publié en 1895 sous les auspices de la Société d'histoire, nous lisons, page 48 : Louvrage pour veillée (patois de la Sagne). - Aug. Dubois.

C'est l'opinion de Vautherin, de Belfort, auteur du Glossaire des patois du Châtenois; c'est celle de notre collègue M. Fridelance, de Porrentruy, collaborateur du Glossaire romand; c'est la nôtre qui connaissons particulièrement le Sud du Jura et qui avons consulté des personnes autorisées de toutes les parties du pays.

Il ne peut y avoir aucun doute au sujet de cette signification. C'est simplement parce qu'il existe une certaine ressemblance de forme entre la fleur du colchique et celle du safran que l'on a quelquefois confondu les deux espèces et qu'on leur a donné le même nom. C'est ce qui est arrivé à la Montagne de Plagne que Arétius doit avoir visitée. Aux Franches-Montagnes, on distingue la lôrratte d'herbâ (veilleuse d'automne) de la lôrratte di bantemps (veilleuse de printemps). A Sornetan, près de Bellelay (localité citée par Sacherthal), le cas est, à cet égard, bien significatif: lôrratte désigne habituellement les deux plantes, mais les vieillards compétents appellent de ce nom le colchique seul et réservent au crocus celui de safran sauvage.

Mais dans tout le reste du Jura, on est unanime. Il s'agit donc, nous le répétons, d'une confusion qu'il faut éviter de consacrer, le crocus ne méritant pas plus le nom de lôrratte que celui de perce-neige qu'on lui donne parfois.

D'ailleurs, lôrratte veut dire veilleuse (et non levrette) et tous les linguistes (Conf. Littré: Dictionnaire de la langue française) et tous les botanistes (Conf. Berret: Atlas colorié des plantes usuelles, Paris) affirment que veilleuse, veillotte, voilluse, etc. désignent le colchique d'automne.

Disons en passant que la plante d'été, avec feuilles et fruits, porte le nom de vatchatte dans le Sud du Jura, de vatchatte en Ajoie et dans le Haut-Rhin français. C'est l'équivalent du Kuheuter de la Suisse allemande.

4. Pourquoi le mot lôrratte a-t-il été appliqué au colchique ?

D'aucuns croient que c'est parce que la fleur du colchique ressemble à la lôrratte qu'on allumait autrefois à la veillée. Cette interprétation paraît confirmée par l'appellation allemande de Lichtblume donnée à la même plante.

Vautherin est d'un autre avis. Il dit textuellement: « Lôrratte ou veilleuse se dit de la fleur du colchique qui semble veiller dans les soirées obscures de l'automne alors que la nature semble dormir ».

Nous pensons simplement que pour l'observateur le plus superficiel, notre colchique caractérise l'automne. Plus que tout autre phénomène, son apparition annonce les veillées. C'est la fleur des veillées, la veilleuse. Nos concitoyens allemands le savent bien, puisqu'ils lui ont donné les délicieux noms de Spinneblume et de Kiltblume, c'est-à-dire de fleur des veillées où l'on aime. [Conf. Sdiotikon de la Flore helvétique, 1856, chez Huber (Hörber) à Berne].

5. Si nous avons le regret de ne pouvoir être d'accord au sujet de ces questions avec Sacherthal et Thurmam, nous sommes par contre très heureux de constater qu'un botaniste aussi éminent que M. le Dr H. Christ attache une certaine importance aux noms patois et populaires des plantes du Jura. C'est ce qui nous a autorisé à répondre, un peu longuement peut-être, à la question qu'il a soumise à ses lecteurs jurassiens. Nous croyons, avec lui, que l'on devrait recueillir, pendant qu'il est temps encore, les savoureux noms du vieux parler du pays. Ainsi, pour ne citer que cet exemple, les paysans du Sud du Jura qui appellent « sinave »⁽¹⁾ le *Sinapis arvensis*, L. ont, au point de vue linguistique, au moins autant de raisons que les Français qui le nomment « moutarde », et que certains savants qui en font maintenant un *Brassica*, c'est-à-dire un « chou ».

En attendant, nos flores modernes pourraient indiquer les plus caractéristiques de ces noms au lieu de copier trop servilement, sous ce rapport, les flores anciennes avec leurs lacunes et leurs erreurs.

J. Bourquin,
Porrentruy.

Levrette. - Dans notre précédent numéro, nous disions que l'expression levrette pour désigner le mulot nous était inconnue. M. Alfred Richard, de Neuchâtel, a l'obligeance de nous écrire: « Pas plus tard que le 21 Avril 1915, traversant la vallée du Rhône, d'Illarsax à Aigle, je rencontrai le teneur de cette dernière commune et entrai en conversation avec lui. Il me désigna deux mulots (*Mus sylvaticus*, L.), qu'il venait de prendre, sous le nom de levrettes, nouveau pour moi, tandis qu'il réservait celui de mulot au campagnol amphibie de Satio, appelé ailleurs dans le canton de Vaud « taupe grise ». En ouvrant « Satio (Faune des Vertébrés, vol I), je lis à la page 213, à propos du mulot: « Ce rat, que nos paysans appellent levrette... ».

(1) Dans le canton de Neuchâtel: **senève** (prononcez **snève**), qui n'est qu'une légère altération du français **sénévé**. (Voyez Littré). - *Réd.*